

Vers la conceptualisation du périmètre de la Responsabilité Numérique des Entreprises

Aiste Rugeviciute, Vincent Courboulay

▶ To cite this version:

Aiste Rugeviciute, Vincent Courboulay. Vers la conceptualisation du périmètre de la Responsabilité Numérique des Entreprises. 2023. hal-04090026

HAL Id: hal-04090026 https://hal.science/hal-04090026v1

Preprint submitted on 5 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers la conceptualisation du périmètre de la Responsabilité Numérique des Entreprises

Aiste Rugeviciute^{1,2}, Vincent Courboulay¹

¹L3i, La Rochelle Université Technoforum | 23 avenue Albert Einstein | BP 33060 - 17031 La Rochelle, France ²Square Research Center, Square Management 173 Av. Achille Peretti | 92200 | Neuilly-sur-Seine | France aiste.rugeviciute@univ-lr.fr

RESUME. Un nouveau concept de Responsabilité Numérique des Entreprises (RNE) a émergé pour répondre aux questions relatives aux performances sociales et environnementales d'une entreprise dans le cadre de ses activités numériques. Si un nombre de chercheurs discutent des motivations pour le déploiement de la RNE, son périmètre reste ambigu, ce qui complique son adoption. Sur la base des normes de responsabilité environnementale et sociale et en identifiant les enjeux numériques à partir de l'analyse de la littérature, ce projet propose de structurer le périmètre de la RNE. Dans cette optique, nous visons à contribuer aux débats sur la gouvernance des activités numériques au sein des organisations.

Mots-clés : Responsabilité Numérique des Entreprises, numérique responsable, ESRS

1. Introduction

Les technologies numériques présentent un fort potentiel pour contribuer au développement durable. Pourtant, elles s'accompagnent de coûts et de risques d'aggravation des problèmes environnementaux et sociaux. Compte tenu de la nature omniprésente des technologies numériques, les entreprises sont confrontées à un dilemme : comment prendre des décisions stratégiques responsables et tenir compte des effets économiques, environnementaux et sociaux du numérique ? En réponse à ces défis, un nouveau domaine, la Responsabilité Numérique des Entreprises (RNE), est apparu, faisant référence à la performance extra-financière des activités numériques des entreprises. Bien qu'il n'existe actuellement aucune définition universellement acceptée de la RNE, nous adhérons dans notre travail à celle proposée par Mihale-Wilson et al. (2021) qui affirment que la RNE vise à minimiser les effets négatifs du numérique tout en maximisant les impacts positifs des activités numériques des entreprises. Dans cette optique, la RNE cherche à garantir un développement, un déploiement et une utilisation éthiques et responsables du numérique. Même si la conceptualisation scientifique de la RNE en est encore à ses débuts, elle est perçue comme un sujet de plus en plus important pour tous les acteurs économiques dans la réalisation de leurs politiques de développement durable (Herden et al., 2021; Lobschat et al., 2021).

Si une littérature de plus en plus abondante présente les motivations pour la mise en place de la RNE, le périmètre de cette dernière reste encore ambigu (Carl *et al.*, 2022). L'absence de points de référence communs constitue un défi pour les entreprises qui souhaitent attribuer et mettre en place leurs stratégies RNE. Bien que

les chercheurs discutent des raisons pour lesquelles les organisations doivent implémenter la RNE (Lobschat *et al.*, 2021; Wirtz *et al.*, 2022), une littérature limitée a tenté de structurer et d'identifier les thèmes qui devraient être abordés dans ce cadre (Dörr, 2021; Herden *et al.*, 2021; Thorun *et al.*, 2017). Ces travaux restent à consolider afin de concrétiser le débat théorique et pratique sur la manière dont la RNE peut aider à relever les nouveaux défis numériques dans le contexte du développement durable (Elliott *et al.*, 2021).

Sur la base des propositions des normes de responsabilité environnementale et sociale (Environmental and Social Responsibility Standards - ESRS) et en identifiant les enjeux du numérique responsable à partir de l'analyse de la littérature, nous proposons de structurer le périmètre de la RNE. Il s'agit de la première étape de notre projet en cours qui vise à développer un modèle mathématique pour anticiper les impacts socio-écologiques d'une stratégie RNE, afin de promouvoir le développement, le déploiement et l'utilisation éthiques et responsables du numérique.

2. Contexte

Le terme de Responsabilité Numérique des Entreprises est relativement nouveau - l'une de ses premières occurrences se trouve dans le rapport d'Accenture de 2015 (Cooper et al., 2015). Pourtant, les questions entourant les responsabilités et les risques numériques ne sont pas propres à la communauté RNE, mais une question à laquelle d'autres communautés de recherche sont confrontées depuis des décennies. Mueller (2022) affirme que les racines conceptuelles de la RNE se trouvent dans l'éthique des affaires, la Responsabilité Sociale/Sociétale des Entreprises (RSE) et l'éthique informatique. La reconnaissance du fait que les organisations ont la responsabilité d'atténuer les impacts négatifs des produits et services numériques qu'elles fabriquent, conçoivent, utilisent et déploient s'étend également à d'autres communautés de recherche en informatique. Les chercheurs des Systèmes d'Information (SI), surtout de « Green SI », ont proposé divers cadres et pratiques pour aider les organisations à élaborer des stratégies visant à atténuer les effets négatifs des produits et services numériques sur l'environnement (Deng et al., 2017; Erek et al., 2013; Molla, 2009). Les réflexions sur les risques et les opportunités du numérique et le rôle que les entreprises doivent jouer pour les aligner sur les stratégies de développement durable se retrouvent également parmi d'autres communautés de recherche plus spécialisées, comme l'IA éthique ou Sustainable Human-Computer Interaction (SHCI).

La pluridisciplinarité est donc au cœur de la Responsabilité Numérique des Entreprises. Elle se situe à l'intersection de la recherche sur l'éthique des affaires, le développement durable et les impacts des technologies numériques. Différentes définitions de la RNE ont été proposées mais elles partagent le même constat : la RNE doit jouer un rôle important dans la gouvernance et permettre aux entreprises de se conformer à une vision plus large du numérique responsable (Mueller, 2022). Même en l'absence de consensus sur ce que sont les responsabilités numériques ou sur les intérêts qu'elles doivent représenter, de plus en plus de chercheurs soulignent que les impacts du numérique sur l'environnement et la société doivent être pris en compte dans le cadre de la RNE (Dörr, 2021; Elliott *et al.*, 2021; Herden *et al.*, 2021; van der

Merwe et Al Achkar, 2022). Il y a donc en cela des similarités avec la RSE. En 2010, Harmon *et al.* (2010) ont affirmé que la RSE devrait être le moteur du numérique responsable, notamment parce qu'elle s'applique à l'impact des entreprises sur l'économie, l'environnement et la société dans son ensemble. La plupart des publications actuelles indiquent que la RNE et la RSE partagent des éléments similaires, mais que la RNE mérite une attention distincte en raison des défis uniques et des particularités d'un monde numérique (Carl *et al.*, 2022; Lobschat *et al.*, 2021; C. A. Mihale-Wilson *et al.*, 2021; van der Merwe et Al Achkar, 2022).

3. Définition du périmètre de la RNE

Compte tenu du fait que la RNE est perçue comme un sujet qui rejoint les thèmes de la RSE, nous proposons d'utiliser un outil RSE pour structurer son périmètre. Pour cela, nous avons décidé de choisir les nouvelles normes européennes « European Sustainability Reporting Standards » (ESRS) pour les raisons suivantes :

- Les normes ESRS tiennent déjà compte de la législation européenne (European Commission, n.d.) ainsi que d'autres instruments internationaux, tels que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Dans l'UE, elles deviendront aussi obligatoires pour un large éventail d'entreprises;
- L'utilisation de thèmes et de termes largement reconnus pourrait faciliter l'appropriation des concepts de la RNE au sein des entreprises et favoriser le dialogue entre les différentes parties prenantes;
- Le positionnement de la RNE dans la lignée de l'ESRS pourrait permettre d'illustrer davantage le lien entre le numérique et le développement durable et faciliter l'alignement des stratégies d'informatique et de RSE.

Selon les propositions de l'ESRS, « un enjeu de développement durable est important du point de vue de l'impact lorsqu'il concerne les impacts matériels réels ou potentiels, positifs ou négatifs, de l'entreprise sur les personnes ou l'environnement à court, moyen et long terme » (EFRAG, 2022). Sur la base de cette définition, nous avons clarifié notre objectif : identifier les enjeux du numérique qui concernent les impacts positifs ou négatifs sur les personnes ou l'environnement, résultant des activités numériques d'une entité.

Notre analyse des premières propositions de l'ESRS (EFRAG, 2022) révèle que jusqu'à présent, les impacts numériques sont à peine abordés. Les impacts environnementaux des activités numériques peuvent être intégrés dans les thèmes classiques de la RSE, identifiés par l'ESRS comme le climat, la pollution, les ressources en eau et les ressources marines, la biodiversité et les écosystèmes, et l'économie circulaire. Cependant, de nombreux impacts sociaux issus de la transformation numérique sont de natures différentes et doivent encore être consolidés. Sur la base de l'analyse documentaire, nous avons tenté de compléter ce panorama et proposé une cartographie des enjeux numériques afin de définir les thèmes à aborder dans le périmètre de la RNE. Le tableau 1 présente les enjeux du numérique identifiés pour une dimension sociale/sociétale et précise le lien entre ces questions et les sujets existants de l'ESRS.

L'objectif de notre présentation du périmètre de la RNE ne prétend pas à l'exhaustivité, ni que les enjeux du numérique identifiés sont une représentation figée qui devraient être prise en compte dans toute stratégie RNE. La pertinence des thèmes de la RNE dépendra fortement du contexte. L'objectif est plutôt de fournir une

première synthèse des enjeux numériques actuellement considérés dans la littérature comme pertinents pour les entreprises et devant être traités dans le contexte plus large du développement durable. Le modèle est destiné à évoluer et à refléter les nouveaux défis et opportunités de la transition numérique pour les entreprises d'un point de vue socio-écologique.

Tableau 1. Périmètre RNE : dimension sociale/sociétale des enjeux numériques

| Sujet ESRS | Sous-topique ESRS | Enjeux spécifiques du numérique |
|--|---|--|
| Effectif propre | Conditions de travail Égalité et de chances pour tous Autres droits liés au travail | Bien-être numérique Compétences numériques Gestion algorithmique Automatisation Propriété des données et confidentialité |
| Travailleurs dans la chaine de valeur | Conditions de travail Égalité et de chances pour tous Autres droits liés au travail | Bien-être numérique Gestion algorithmique Propriété des données et confidentialité |
| | | Protection sociale des travailleurs indépendants du secteur numérique |
| Communautés concernées | Droits économiques, sociaux et culturels des communautés | Biens communs numériques Données ouvertes Résilience et souveraineté numérique |
| | Droits civils et politiques des communautés | Surveillance numérique La cohésion sociale dans l'univers numérique Liberté d'expression numérique |
| Consommateurs et utilisateurs finaux | Impacts liés à l'information pour les consommateurs et/ou les utilisateurs finaux | Accès à l'information et autonomie Transparence numérique Propriété des données et confidentialité Surveillance numérique |
| | Sécurité personnelle des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux | Bien-être numérique Sécurité physique du produit Sécurité des données et cyberrésilience |
| | Inclusion sociale des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux | Une IA impartiale et la non- discrimination Accès aux services et infrastructures numériques Compétences numériques |

5. Conclusion et perspectives

Récemment, la communauté de recherche en SI a été appelée à intégrer et à étudier davantage l'impact des technologies numériques et leur signification dans la prise de décision des stratégies de développement durable (Lokuge *et al.*, 2021; Mann *et al.*, 2018; Santarius *et al.*, 2022). Le domaine de la RNE, nouvellement apparu, vise à répondre à ces questions. Cependant, l'adoption de la RNE dépend de la capacité à bien définir son périmètre, ainsi que comprendre sa relation avec la RSE classique et les avantages que les actions de la RNE peuvent apporter pour réduire les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs des activités numériques des entreprises (C. Mihale-Wilson *et al.*, 2022). Cherchant à contribuer à l'avancement du débat scientifique sur la RNE, nous proposons une cartographie conceptuelle des thèmes de la RNE - les enjeux numériques, basée sur l'ESRS et enrichie d'observations tirées de la littérature existante. Dans cette optique, nous souhaitons contribuer à la clarification du champ d'application de la RNE, ce qui constitue un élément essentiel pour faciliter son application pratique et faire avancer la recherche académique.

En dépit de tous nos efforts, notre recherche a ses limites. Tout d'abord, une analyse de la littérature plus large pourrait fournir une liste plus exhaustive des thèmes RNE. En outre, l'interprétation des thèmes a inévitablement nécessité une certaine connaissance qualitative du contexte et n'a donc pas été exempte de jugement subjectif. Néanmoins, ce travail en cours peut servir de premier point de départ pour des pistes futures et d'inspiration pour la construction de cadres et de méthodologies pour l'adoption de la RNE et son évaluation.

Bibliographie

- Carl, K. V., Zilcher, T. M. C., & Hinz, O. (2022). Corporate Digital Responsibility and the current Corporate Social Responsibility standard: An analysis of applicability. In H. Roßnagel, C. Schunck, & S. Mödersheim (Eds.), *Open Identity Summit 2022* (pp. 75–86). Gesellschaft für Informatik e.V. https://doi.org/10.18420/OID2022_06
- Cooper, T., Siu, J., & Wei, K. (2015). Corporate digital responsibility: Doing well by doing good. Accenture. https://www.criticaleye.com/inspiring/insights-servfile.cfm?id=4431
- Deng, Q., Ji, S., & Wang, Y. (2017). Green IT practice disclosure: An examination of corporate sustainability reporting in IT sector. J. Inf. Commun. Ethics Soc, 15, 145–164. https://doi.org/10.1108/JICES-12-2016-0046
- Dörr, S. (2021). Corporate Digital Responsibility. Managing Corporate Responsibility and Sustainability in the Digital Age (1st ed.). Springer Berlin, Heidelberg.
- EFRAG. (2022). First Set of draft ESRS EFRAG. https://www.efrag.org/lab6
- Elliott, K., Price, R., Shaw, P., Spiliotopoulos, T., Ng, M., Coopamootoo, K., & van Moorsel, A. (2021). Towards an Equitable Digital Society: Artificial Intelligence (AI) and Corporate Digital Responsibility (CDR). *Society*, 58(3), 179–188. https://doi.org/10.1007/s12115-021-00594-8
- Erek, K., Loeser, F., & Zarnekow, R. (2013). Reference Model for Sustainable Information Systems Management: Establishing a Holistic Research Agenda. *All Sprouts Content*, *511*, 13.
- European Commission. (n.d.). *Corporate sustainability reporting*. https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting/corporate-sustainability-reporting_en
- Harmon, R., Demirkan, H., Auseklis, N., & Reinoso, M. (2010). From Green Computing to Sustainable IT: Developing a Sustainable Service Orientation. 2010 43rd Hawaii

- International Conference on System Sciences, 1–10. https://doi.org/10.1109/HICSS.2010.214
- Herden, C., Alliu, E., Cakici, A., Cormier, T., Deguelle, C., Gambhir, S., Griffiths, C., Gupta, S., Kamani, S., Kiratli, Y.-S., Kispataki, M., Lange, G., Matos, L., Moreno, L., Nunez, H., Pilla, V., Raj, B., Roe, J., Skoda, M., & Schons, L. (2021). "Corporate Digital Responsibility": New corporate responsibilities in the digital age. Sustainability Management Forum / NachhaltigkeitsManagementForum, 29, 13–29. https://doi.org/10.1007/s00550-020-00509-x
- Lobschat, L., Mueller, B., Eggers, F., Brandimarte, L., Diefenbach, S., Kroschke, M., & Wirtz, J. (2021). Corporate digital responsibility. *Journal of Business Research*, 122, 875–888. https://doi.org///doi.org/10.1016/j.jbusres.2019.10.006
- Lokuge, S., Sedera, D., Cooper, V., & Burstein, F. (2021). Digital Transformation: Environmental Friend or Foe? Panel Discussion at the Australasian Conference on Information Systems 2019. Communications of the Association for Information Systems, 48(1), 616–634. https://doi.org/10.17705/1CAIS.04846
- Mann, S., Bates, O., & Maher, R. (2018). Shifting the maturity needle of ICT for Sustainability. 5th International Conference on Information and Communication Technology for Sustainability, 52, 209–226. https://doi.org/10.29007/d6g3
- Mihale-Wilson, C. A., Zibuschka, D. J., GmbH, R. B., Zibuschka, J., & Carl, K. V. (2021). Corporate Digital Responsibility – extended conceptualization and empirical assessment. *ECIS* 2021 Research Papers, 80, 17.
- Mihale-Wilson, C., Hinz, O., van der Aalst, W., & Weinhardt, C. (2022). Corporate Digital Responsibility: Relevance and Opportunities for Business and Information Systems Engineering. *Business & Information Systems Engineering*, 64(2), 127–132. https://doi.org/10.1007/s12599-022-00746-y
- Molla, A. (2009). Organizational motivations for green IT: developing and exploring a green IT matrix and motivation models. *Pacific Asia Conference on Information Systems*, 15.
- Mueller, B. (2022). Corporate Digital Responsibility. *Business & Information Systems Engineering*, 64, 689–700. https://doi.org/10.1007/s12599-022-00760-0
- Santarius, T., Bieser, J. C. T., Frick, V., Höjer, M., Gossen, M., Hilty, L. M., Kern, E., Pohl, J., Rohde, F., & Lange, S. (2022). Digital sufficiency: Conceptual considerations for ICTs on a finite planet. *Annals of Telecommunications*. https://doi.org/10.1007/s12243-022-00914-x
- Thorun, C., Vetter, M., Reisch, L., & Zimmer, A. K. (2017). *Indicators of consumer protection* and empowerment in the digital world. Institute for Consumer Policy.
- van der Merwe, J., & Al Achkar, Z. (2022). Data responsibility, corporate social responsibility, and corporate digital responsibility. *Data & Policy*, 4(e12). https://doi.org/10.1017/dap.2022.2
- Wirtz, J., Kunz, W., Hartley, N., & Tarbit, J. (2022). Corporate Digital Responsibility in Service Firms and Their Ecosystems. *Journal of Service Research*, 0(0). https://doi.org/10.1177/10946705221130467